

**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
 DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 4 juillet 2023, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 22 juin 2023, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 33 représentants 48 voix
 Nombre de membres présents : 15 représentants 15 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 24 représentants 39 voix

Délibération n° BS-2023/23

Objet : Groupement de commandes avec la Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF) et les Parcs naturels régionaux (PNR) dans le cadre de la réalisation d'un livre documentaire illustré valorisant les PNR

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	BREYTON Stéphanie
	CLOUZEAU Dominique
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	DELPHIN Maurice
DOLGOPYATOFF BURLET Céline	ESCARON Dominique
	GUSMEROLI Stéphane
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	MOREL Véronique
GUIGUE Gilbert	
WOLFF Corine	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	DELCAMBRE Philippe
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
BONNARDON Pierre	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
HABFAST Claus	ENGRAND Christophe
	MACHON Martine
	PICHON-MARTIN Bertrand

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix
BERANGER Nathalie à DOLGOPYATOFF BURLET Céline	MICHALLET Bernard à MOREL Véronique
SANDRAZ Eric à WOLFF Corine	MONIN Michelle à BREYTON Stéphanie
VIAL Cédric à GUIGUE Gilbert	
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix
GERIN Anne à PICHON-MARTIN Bertrand	LAVAL Sylvain à GUSMEROLI Stéphane
	PICARD Christian à CLOUZEAU Dominique
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix	
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
BAABAA Jimmy à ESCARON Dominique	

Votants (en voix) : 39
 Exprimés (en voix): 39
 Pour : 39
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Groupement de commandes avec la Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF) et les Parcs naturels régionaux (PNR) dans le cadre de la réalisation d'un livre documentaire illustré valorisant les PNR

OBJET

Ce groupement de commandes a pour objet de coordonner la procédure de passation et l'exécution du marché public de droit privé, marché de service conclu par la FPNRF pour la réalisation d'un livre documentaire illustré valorisant les PNR.

DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

L'ouvrage est un livre documentaire à destination des enfants de 8 à 12 ans dont les textes seront rédigés par un auteur sélectionné par l'éditeur retenu. Il sera illustré avec des dessins réalisés par un ou plusieurs illustrateurs sélectionnés par l'éditeur ainsi que par des photographies issues de banques d'images et/ou du fond iconographique des PNR participants. A titre informatif, l'ouvrage répondra aux spécifications prévisionnelles suivantes :

- nombre de pages : 208 ;
- format : 22 x 28 cm ;
- prix de vente public : 19,90 € TTC ;
- tirage : 4 000 exemplaires (sujet à variation).

Livraison prévisionnelle : octobre 2024

MEMBRES DU GROUPEMENT

Le groupement est constitué de la Fédération des Parcs de France et des 37 Parcs intéressés à ce jour dont fait partie le Parc naturel régional de Chartreuse. Le groupement pourra accueillir des membres supplémentaires.

COORDONNATEUR DU GROUPEMENT

D'un commun accord des Parties, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France est désignée Coordonnateur du groupement de commande.

CONTRIBUTIONS FINANCIERES

Chaque PNR s'engage à supporter le coût :

- de l'obtention des droits nécessaires à l'exploitation du matériel iconographique utilisé dans l'ouvrage, dans la limite de 400 € TTC par Parc ;
- des précommandes d'exemplaires de l'ouvrage en prenant en charge le coût de 41 exemplaires de l'ouvrage par PNR à raison de 11.32 € l'ouvrage, soit 464.12 € par PNR.

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE:

- ***De valider la convention constitutive de groupement de commande,***
- ***D'autoriser le Président à signer cette convention ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.***

Ainsi fait et délibéré le 4 juillet 2023,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le **05 JUIL, 2023**

